

## CREATIVE FACTORY SELECTION SAISON 9

### REGLEMENT ET CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURES

#### LE PRINCIPE DE LA CREATIVE FACTORY SELECTION : VOTRE ACCELERATEUR DE PROJET

#### 6 projets d'entreprises sélectionnés

La Creative Factory Selection accompagnera six entreprises ou projets, de fin juin 2022 à mars 2023. Ces 9 mois seront rythmés par des ateliers visant à faire progresser de façon très pragmatique tous les aspects des projets sélectionnés : à la fois sur le contenu (proposition de valeur, cibles clients, modèle économique, business plan...), mais aussi sur l'environnement du projet (financier, communication, juridique...).

Des experts partageront leurs méthodologies lors d'ateliers ponctués d'exercices pratiques, adaptés au contexte de chaque participant. Des séances mensuelles de coaching personnalisé *réalisées par des binômes de coachs dédiés* aideront à faire progresser leur projet. Des temps d'échanges sont régulièrement prévus entre les participants, pour créer une dynamique de groupe.

#### En quoi consiste la Creative Factory Selection ?

Creative Factory Selection est un programme d'accélération destiné à structurer et à booster des projets à fort potentiel économique dans les domaines des Industries Culturelles et Créatives. Ces projets devront présenter un caractère d'innovation, d'usage ou technologique. Ces projets devront être générateur d'emplois sur le territoire.

#### Pour qui ?

Les créateurs de projets ou les dirigeants d'entreprises **en phase d'amorçage ou de diversification\*** (de moins de 5 ans) qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement devront être implantés en Pays de la Loire et avoir un projet en lien avec les Industries Culturelles et Créatives.

*\*Diversification : concerne la diversification de marché, de produits ; un repositionnement stratégique fort ; une stratégie de rebond face à la crise Post COVID.*

#### À la clé

- **Un accompagnement en trois volets : ateliers collectifs, coachings personnalisés et conseils sur mesure.**

## Programme des ateliers

**Les ateliers** : les projets et entreprises sélectionnés participeront aux journées de formation / atelier sur les thématiques stratégiques, qui vont de la proposition de valeur jusqu'à la commercialisation. Ces ateliers mixent théorie et mise en pratique.

Une quinzaine d'ateliers, d'une demi-journée à 1 journée, sont proposés par nos partenaires, ainsi que par des prestataires associés au dispositif. Voici quelques exemples de thématiques proposées :

- **Proposition de valeur** : formalisation de proposition de valeur – marchés cibles
- **Modèle économique** : approfondissement des différentes dimensions du business model
- **Juridique-social-fiscal** : passage en société, statut, évolution du capital, formes de contractualisation...
- **Communication** : identité graphique et plan webmarketing.
- **Propriété intellectuelle** : droits d'auteur – marque – modèles – brevets.
- **Business Plan** : les fondamentaux pour structurer son business plan.
- **Marketing / Commercial** : développement commercial, plan d'action commerciale.
- **Pitch** : structuration de la présentation de son entreprise / simulation d'un pitch "investisseur".

## Coaching

Véritable point fort du dispositif, les lauréats de la Creative Factory Selection bénéficieront d'un accompagnement pendant 9 mois de la part d'un binôme de coachs du pôle économique de la SAMOA. Sur la base d'une fréquence mensuelle, ce coaching leur permettra de définir des plans d'actions individuels et de travailler sur des problématiques liées au projet.

## Conseils sur mesure

Pour compléter le dispositif une vingtaine d'heures de conseils forfaitaires sont proposées conjointement par nos partenaires experts :

- **In Extenso** : rédaction de business plan, fiscalité de l'innovation, comptabilité
- **Parthema** : conseils juridiques, social, facilitation des démarches de création
- Mais aussi : **Banque Populaire Grand Ouest, Atlanpole, Odiens, La Boite à Donuts, Ipsilon, CAP EC, Jog Factory ; SYD ...**

## Les domaines d'innovation ciblés

Pour les projets présentés, l'innovation, qu'elle soit technologique, de service ou d'usage doit s'inscrire dans les Industries Culturelles et Créatives et/ou être en lien avec La Fabrique Urbaine et Créative, qui est le positionnement de la SAMOA :

- **Les filières des Industries Culturelles et Créatives**



Toutefois les projets du Spectacle Vivant et ceux reposant sur une économie mixte (subvention et chiffre d'affaires) seront orientés vers notre Accélérateur Culture.

- **La Fabrique urbaine et créative**

Accompagner le développement de concepts innovants pour inventer la ville de demain, refonder des lieux à vivre, s'engager pour une ville créative, durable, connectée et centrée sur le citoyen (transition énergétique, tiers lieux, objets connectés, mobilité durable, qualité de l'environnement, infrastructures communicantes...).

Territoire en mouvement depuis près de 20 ans, l'île de Nantes contribue au rayonnement européen de la métropole nantaise. Véritable laboratoire urbain à ciel ouvert, ici se fabrique la ville de demain, sobre et innovante, pour accueillir toutes les populations et les usages.

### Calendrier de l'appel à projets et démarrage du dispositif

- **Du 11/04 au 29/05/2022** : dépôt des candidatures en ligne
- **26/04 de 10h30 à 12h** : une réunion publique d'information sur l'accélérateur (dossier, sélection, déroulement, contenu) se tiendra dans les locaux du Pôle économique de la SAMOA ou en visio ([inscription ici](#))
- **Pour les dossiers déposés avant le 11/05/2022** : un retour sera fait au porteur de projet sur d'éventuels éléments manquants à compléter. Un nouveau dossier pourra être déposé ensuite.
- **9 juin 2022** : jury de sélection avec **audition des finalistes**
- **30 juin / 1<sup>er</sup> juillet 2022** : Ateliers de démarrage de l'accélérateur CFS

### Les critères de sélection

1. Thématique : lien avec les Industries Culturelles et Créatives.
2. Équipe : compétences et complémentarité de l'équipe projet.
3. Innovation et proposition de valeur : offre différenciante, innovation d'usage, de service ou technologique.
4. Stratégie de développement envisagée / accès au marché : développement du CA, modèle économique, cible clients et accès à ces cibles.
5. Impact du projet : création d'emplois, impact environnemental et/ou sociétal du projet.
6. Motivation à intégrer le dispositif Creative Factory Selection.

### Le dossier de candidature

- **Étape 1** : télécharger le sommaire [de présentation du projet](#)
- **Étape 2** : réaliser la présentation de votre projet en vous basant sur ce sommaire
- **Étape 3** : [déposer votre candidature en ligne](#) en complétant le formulaire et en y joignant votre dossier de présentation

**N.B.** : Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. Le nombre de pages est indicatif, n'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.